



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E616

VALABLE JUSQU'AU 05/02/2024

ÉDITÉ LE 01/02/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 27 440

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC METZ B342308269

Siret : 342 308 269 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 088628 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
CAMBTP 1277790

Assurance Responsabilité Civile :  
CAMBTP 1277790

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PETER SOCIETE NOUVELLE

RUE DE METZ  
57140 SAULNY

Téléphone : 03 87 32 50 39

Fax : 03 87 30 69 37

Portable :

Site Internet :

E-mail : message@snpeter.com

Responsabilité légale :  
PETER LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 26/11/2020           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE METZ  
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE  
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.